

# Vienne' info n° 03

Bulletin de liaison du  
site Natura 2000

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN



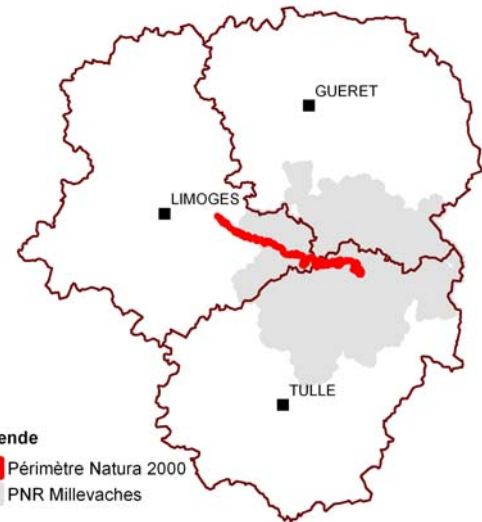
Numéro 3

Février 2012

## Carte d'identité du site Natura 2000 :

Nom : .....haute vallée de la Vienne  
Région : .....Limousin  
Départements : .....Corrèze, Haute-Vienne et Creuse  
Communes concernées : .....Millevaches, Peyrelevade, Saint-Setiers,  
Tarnac, Faux-La-Montagne, Rempnat,  
Nedde, Eymoutiers, Augne, Neuvic-Entier,  
Bujaleuf, Masléon, St Denis-Des-Murs,  
Eybouleuf, St Léonard-De-Noblat  
Opérateur du site : .....PNR de Millevaches en Limousin  
Surface du site : .....1318 hectares (dont 2 SIEM\*)

Validation du Document d'objectifs  
par le Comité de Pilotage : .....7 décembre 2010



Légende

■ Périmètre Natura 2000  
■ PNR Millevaches

## Comment passe - t' on l'hiver en pleine nature ?

Vous l'avez tous remarqué, l'hiver est arrivé... C'est sans aucun doute ce phénomène de **saisons marquées** qui nous fait tant aimer notre territoire.

*Une fois le bois rentré, l'Homme n'a plus qu'à allumer le poêle, ou encore plus simple, à monter le thermostat !*

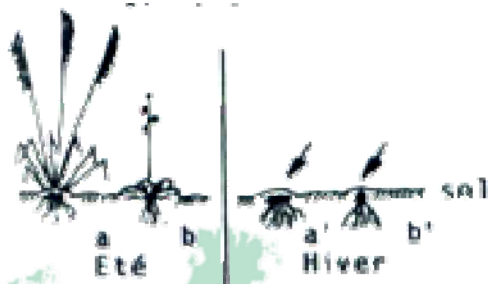
Mais comment les **espèces animales et végétales** s'adaptent - elles à ce rude **climat hivernal** ? C'est ce que nous vous proposons de découvrir dans ce 3ème Vienne' info.

De **multiples stratégies**, avec un seul objectif : **être présent au printemps !**



La Vienne gelée et enneigée - 02 / 2012

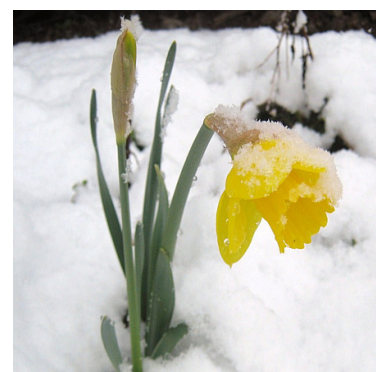
La **végétation**, fixée sur un sol très froid, n'a d'autre possibilité que de s'adapter localement aux contraintes climatiques. Les arbres (phanérophytes) vont **perdre leurs feuilles** pour éviter de se dessécher, et la circulation de la sève va être ralentie à l'extrême durant les mois les plus froids. Certaines plantes vont totalement « **disparaître** » de la surface, et seule une rosette, un rhizome ou une graine, persisteront dans le sol.



Pour toutes ces espèces, c'est l'allongement des journées, et la hausse des températures qui déclencheront un **mécanisme de « réveil » printanier**.

Le jardinier le sait bien, suite à ce réveil, un coup de froid peut être fatal à la plante qui aura cru bon de germer ou de bourgeonner.

Comme à toute règle, il y a **une exception**, notons tout de même que certaines espèces s'accommodent bien du climat hivernal, comme la Jonquille jaune, qui fleurira dès février sur le territoire.



Une autre vie s'invente ici

## Que fait la faune en hiver ?

**Tout comme la flore, la faune a développé de multiples stratégies de survie à l'hiver.**



Colonie de Grand rhinolophe - 01/2011

Les mammifères **hibernent** pour une grande partie. Les chauves souris, par exemple, ont tendance à se regrouper, dans des lieux où la température ne descend pas en dessous de 0°C, et avec une certaine humidité de manière à ce que leurs ailes ne se dessèchent pas. A cette période, comme tous les animaux hibernants, un réveil intempestif (dérangement) peut être fatal.

La Loutre par contre n'hiberne pas, et devra donc chasser pour se nourrir tout l'hiver.

Les amphibiens, comme le Sonneur à ventre jaune iront hiberner dans un terrier, ou dans un tas de feuilles mortes. Ils effectuent des migrations annuelles de leurs sites de reproduction, à leurs sites d'hivernage.



Larve de Cordulégastr

Les insectes, et en particulier les libellules, ont une stratégie très différente. Classiquement, les adultes mourront avant l'hiver. Cependant, les œufs de l'année écoulée, devenus larves, survivront dans le milieu aquatique (cours d'eau, étang...). Elles y passeront 1 à 3 années.

## Pour Natura 2000, hiver = travaux !

L'hiver, faune et flore sont au repos. Même si certaines espèces sont encore sensibles, c'est donc la période la plus appropriée pour bon nombre de travaux de gestion... Débardage, bucheronnage, création de mares, pose de clôture, gyrobroyage...

... étaient au programme de l'hiver 2011 - 2012 sur le site.



Débardage à cheval  
11 /2011



Servièrès : broyage pour plaquette - 12 /2011



Sources de la Vienne : Coupe de ligneux et gyrobroyage - 12/2011



## Et la Moule perlière\*, avec ce froid ?

La Moule perlière, comme tout mollusque, a un fonctionnement biologique plutôt simplifié. Elle vit donc hiver comme été, en filtrant l'eau à un rythme soutenu. Cependant, la mortalité est accrue en hiver, et ce en lien avec le débit qui augmente (embâcles) et l'eau qui s'acidifie. Ceci a été démontrée dans l'étude réalisée en 2011 sur le site (B. LABORDE, 2011).

## La vie du site, en quelques chiffres...

(au 15 mars 2012)

**MAET \*** : - 185 hectares contractualisés  
- 16 exploitants agricoles engagés

**Contrat\*** : - Restauration puis entretien de 5 ha de zones humides à Servièrès (19).  
- Contrat sur lande sèche à Servièrès.

**Comité de Pilotage** : le 13 septembre 2011

**Animation (nous contacter):**

23 avril - visite de sites remarquables  
2 juin - randonnée pastorale aux sources de la Vienne avec le CEN Limousin (Millevaches)

18 juillet - flore des zones humides (Peyrelevade)

28 juillet - flore des forêts sur pentes (Eymoutiers)

**Connaissance** : Lucile LEMAIRE effectuera son stage de fin d'étude sur le site et réalisera l'inventaire et la cartographie des habitats naturels sur le projet d'extension du site afin de confirmer les enjeux mis en évidence.

Credits photographiques : PNR ML - 2012.

**Animateur du site :**

**Cyril LABORDE**

**PNR de Millevaches en Limousin**

20, place des Porrots

19250 Meymac

05.55.95.39.64

[c.laborde@pnr-millevaches.fr](mailto:c.laborde@pnr-millevaches.fr)

## Le petit glossaire du Vienne' info :

**Moule perlière \*** : Mollusque en danger critique d'extinction dans le monde et protégé en France. Cette espèce est présente sur au moins 65 km du cours d'eau Vienne et s'y reproduit, avec une population estimée à plus de 4000 individus sur 15 km.

**MAET \*** : Mesure Agro-Environnementale. Il s'agit d'une aide agricole contractualisée pour 5 ans et répondant à un cahier des charges, éligible sur des territoires définis, comme les sites natura 2000.

**Contrat Natura 2000 \*** : contrat signé entre un ayant droit et l'Etat, qui définit une action de gestion visant au maintien ou à la restauration d'un habitat naturel, d'un habitat d'espèces ou d'une espèce d'intérêt communautaire. Ces contrats sont intégralement financés.

Réalisée avec le soutien de :

